

**DEMANDE D'OFFRE DE PRIX/ APPEL A CONSULTATION
POUR DES SERVICES**

SERVICES DE

Évaluation de référence sur la traite des personnes au Maroc

**DEMANDE D'OFFRE DE PRIX
N° : OIM/RBT/RFQ/2022/006**

**Mission : Rabat, Maroc
11 rue Ait ourir, Souissi**



Demande d'offre de Prix/ appel à consultation

L'Organisation internationale pour les migrations (ci-après dénommée l'OIM) se propose d'engager des Prestataires de service pour une évaluation de référence qui a pour objectif les points suivants :

1. Contribuer aux efforts du Gouvernement du Maroc pour prévenir la traite des personnes et protéger les victimes de la traite.
2. Fournir un point de référence sur les sujets qui sont essentiels pour évaluer des potentiels adaptations ou changements dans le cadre du programme conjoint ONUDC-OIT-OIM intitulé « Protection et réintégration des victimes de traite », financé par le Département d'Etat américain.
3. Dresser un tableau des tendances actuelles de la traite, des types d'exploitation, des profils des victimes, des profils des trafiquants et des modes opératoires au Maroc, ainsi que les réponses disponibles à leurs besoins.
4. Examiner les mécanismes nationaux de coopération et les structures de coordination existants en matière de traite des êtres humains au Maroc.
5. Rechercher et clarifier les contre-mesures du gouvernement dans la protection des victimes de la traite, la poursuite des trafiquants, ainsi que la prévention du crime.
6. Identifier les lacunes et défis rencontrés dans la mise en œuvre des mécanismes nationaux d'identification, d'orientation et de protection des victimes de la traite des êtres humains.
7. Examiner le système de collecte des données liées à la traite des êtres humains.

Des informations complémentaires sur les services sont fournies dans les Termes de Références (TDR) ci-joints.

Les Prestataires de services seront sélectionnés sur la base des procédures de Sélection Qualité-Coût décrites dans cette Demande d'offre de prix.

La Demande d'offre de prix est constituée des documents suivants :

Section I. Instructions aux Prestataires de services ;

Section II. Termes de références ;

Les Propositions doivent être soumises par courriel à l'adresse : moroccoprocurement@iom.int au plus tard le **15 décembre 2023 à 23h59**. Les propositions reçues tardivement ne seront pas acceptées.

Table des Matières

Section I - Instructions aux Prestataires de Services / Cabinets-conseils..... 3

Section II. Termes de référence..... Erreur ! Signet non défini.

Section I - Instructions aux Prestataires de services / Cabinets-conseils

1. Introduction

- 1.1 Seuls les Prestataires de services peuvent soumettre leurs Propositions technique et financière pour les services requis. Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le cabinet-conseil sélectionné.
- 1.2 Les Prestataires de services ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.
- 1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des Prestataires de services

2. Manœuvres frauduleuses et coercitives

- 2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives. En vertu de ce règlement, l'OIM définit aux fins du présent paragraphe, les termes énoncés ci-dessous comme suit :
 - Est considéré comme acte de corruption le fait d'offrir, de donner, de recevoir ou de solliciter, directement ou indirectement, toute chose de valeur dans le but d'influencer l'action de l'Entité adjudicatrice/contractante pendant le processus de passation ou d'exécution du contrat ;
 - Est considéré comme acte frauduleux tout acte ou omission, y compris une fausse déclaration, qui sciemment ou par négligence, induit ou tente d'induire l'Entité adjudicatrice/contractante pendant le processus de passation ou d'exécution du contrat, dans le but d'obtenir un avantage financier ou de se soustraire à une obligation ;

- Est considéré comme acte de collusion toute entente clandestine entre deux ou plusieurs soumissionnaires en vue de modifier artificiellement les résultats d'un processus de passation dans le but d'obtenir un avantage financier ou autre ;
- Est considéré comme acte de coercition le fait de porter atteinte ou de causer du tort, ou de menacer de porter atteinte ou de causer du tort, directement or indirectement, à tout participant au processus de passation en vue d'influencer indûment ses activités pendant le processus de passation, ou d'affecter l'exécution d'un contrat.

3. Clarifications et amendements des documents de Demande d'offre de prix

- 3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier la Demande d'offre de prix.
- 3.2. Les Prestataires de services peuvent demander des clarifications sur toutes parties de la Demande d'offre de prix. La demande doit être adressée par **email sur l'adresse email suivante** : morocprocurement@iom.int

4. Préparation des Propositions

- 4.1 L'Offre du Prestataire de services doit comprendre les éléments suivants :
 - a) la Proposition technique, et
 - b) la Proposition financière.
- 4.2 La Proposition, ainsi que toutes correspondances y relatives partagées par les Prestataires de services et l'OIM doivent être en **français**. Tous les rapports préparés par le Prestataire de services doivent être en **français**
- 4.3 Les Prestataires de services sont appelés à fournir le prix de leur service en **MAD**
- 4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

5. Proposition technique

- 5.1 La Proposition technique doit fournir les informations suivantes :
 - a) Une brève description du profil du Prestataire de Services et un résumé de l'expérience récente de chaque partenaire sur des missions similaires.
 - b) Une description de la méthodologie de travail pour exécuter la mission.

- c) La liste de l'équipe professionnelle proposée par domaine d'expertise, leurs positions et les tâches qui seraient confiées à chaque membre de l'équipe professionnelle.
- d) Le CV du personnel professionnel proposé.
- e) Un calendrier qui indique le temps proposé pour entreprendre les activités indiquées dans le plan de travail.

6. Proposition financière

- 6.1 La Proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission, ces coûts doivent être ventilés par activité, incluant a) rémunération du staff b) les dépenses tels transports, équipement, licences c) toutes les taxes applicables,

7. Évaluation

- 7.1 les Propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de référence, aux exigences de la Demande d'offre de prix et sur application d'un critère d'évaluation,
- 7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des Termes de référence

8. Attribution du Marché

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Le Prestataire de services est censé commencer sa mission à la date du **2 janvier 2024**.

Évaluation de référence sur la traite des personnes au Maroc

Termes de référence

1. Contexte

En tant que principale organisation internationale dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de :

- Contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires ;
- Favoriser la compréhension des questions de migration ;
- Promouvoir le développement économique et social à travers les migrations, et
- Œuvrer au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.

Pour réaliser les objectifs de son mandat, l'OIM travaille en coordination avec les autorités nationales et locales ainsi qu'avec des organisations de la société civile, internationales et Marocaines. Le tissu associatif partenaire de l'OIM couvre la majorité du territoire marocain. Ainsi l'OIM accompagne financièrement et techniquement ses partenaires d'implémentation dans de multiples projets. Afin de renforcer les capacités de ses nombreux partenaires, l'OIM met en place de nombreuses activités de renforcement de capacités, tant générales que thématiques.

Ainsi, cet appel à consultation/demande d'offre de prix vise à contracter une entité de consultation spécialisée dans la recherche et qui soit familière avec la thématique de la traite des êtres humains.

2. Objectifs de la mission:

Analyse factuelle des structures et initiatives de lutte contre la traite, identification des lacunes et des besoins liés aux mécanismes nationaux de protection, de prévention, de poursuite et de coordination, et présentation de recommandations d'actions clés pour l'amélioration de ces mécanismes.

En plus de cette analyse, cette mission servira aussi pour documenter la situation de départ de ce projet, d'identifier les lacunes et à aider le projet à développer des interventions plus appropriées, elle contribuera ainsi à mettre en place le système de suivi et évaluation du projet.

La référence se concentrera sur certains indicateurs de résultats pertinents conformément à la théorie du changement du projet et à la matrice de résultats, en particulier les indicateurs pour lesquels des informations ne sont pas disponibles sur les groupes cibles du projet.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

1. Contribuer aux efforts du Gouvernement du Maroc pour prévenir la traite des personnes et protéger les victimes de la traite.
2. Fournir un point de référence sur les sujets qui sont essentiels pour évaluer des potentiels adaptations ou changements dans le cadre du programme conjoint ONUDC-OIT-OIM intitulé « Protection et réintégration des victimes de traite », financé par le Département d'Etat américain.
3. Dresser un tableau des tendances actuelles de la traite, des types d'exploitation, des profils des victimes, des profils des trafiquants et des modes opératoires au Maroc, ainsi que les réponses disponibles à leurs besoins.
4. Examiner les mécanismes nationaux de coopération et les structures de coordination existantes en matière de traite des êtres humains au Maroc.
5. Rechercher et clarifier les contre-mesures du gouvernement dans la protection des victimes de la traite, la poursuite des trafiquants, ainsi que la prévention du crime.
6. Identifier les lacunes et défis rencontrés dans la mise en œuvre des mécanismes nationaux d'identification, d'orientation et de protection des victimes de la traite des êtres humains.
7. Examiner le système de collecte des données liées à la traite des êtres humains au niveau national.
8. Contribuer au développement du système de suivi du projet et garantir les conditions cadres nécessaires pour les évaluations d'impacts futures du projet

Rôles et responsabilités :

Prestataire de services / Cabinet de conseil

Au cours de la conduite de l'enquête de référence pour la phase de ce projet, le cabinet de conseil/recherche sélectionné mettra en œuvre les activités suivantes :

- Finalisation des méthodes, de la sélection de l'échantillon et de la stratégie d'échantillonnage contextuelle au Maroc. Il s'agira d'une enquête couvrant un

échantillon de bénéficiaires du projet, notamment (10 VdT au minimum). Un échantillon minimum de 15 participants, dont des institutionnels, organisations de la société civile et forces de l'ordre. La taille de l'échantillon pour les autres populations étudiées sera proportionnelle à la taille de la population des différents groupes cibles.

- Traduction du questionnaire et des guides d'entretiens ou autres outils dans les langues nécessaires (anglais/arabe).
- Test pilote des outils en commun accord avec les équipes projet.
- Identifier et constituer une équipe compétente de collecte de données.
- Organiser la formation et la supervision des agents de terrain/en charge de données pendant la mise en œuvre.
- Collecte de données quantitatives
- Collecte de données qualitatives et transcription des données - Collecte de données auprès des participants sélectionnés
- Veiller au respect de la question de protection des données et éthique en étroite lien avec la mission pays.
- Saisie des données et contrôle de la qualité du processus de collecte des données.

OIM et ses partenaires

- Présenter le cabinet et expert(e) principal et l'équipe d'enquête aux autorités gouvernementales respectives, aux bénéficiaires du projet, aux communautés et agences des nations unies partenaires.
- Coordonner la supervision et le suivi de la mise en œuvre de l'enquête de référence dans chaque pays pour garantir la qualité des données.
- Mobiliser les agents de changement et les communautés du projet pour l'enquête dans le pays.
- Faciliter la diffusion des résultats de l'enquête

Normes, éthiques et standards de l'évaluation/ recherches

L'évaluateur-trice ou l'équipe d'évaluation devra respecter **les principes de protection des données de l'OIM** et les normes d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (UNEG) ainsi que les lignes directrices éthiques pertinentes. L'évaluation devra être conforme aux normes d'évaluation et respecter les garanties éthiques, telles que spécifiées dans les procédures d'évaluation de l'OIM. L'évaluation suivra toutes les directives d'évaluation pertinentes et la liste de contrôle de l'OIM qui seront fournies au début de la phase initiale. Tous les livrables devront être approuvés par l'OIM.

Méthodologie :

Il s'agira d'une enquête à méthodes mixtes employant à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte de données grâce à l'administration d'un questionnaire, d'entretiens

approfondis, d'entretiens avec des informateurs clés et de discussions de groupe avec les groupes cibles - à la fois les bénéficiaires finaux et les principales parties prenantes. La méthodologie adaptée devra être utile pour l'analyse factuelle et pour la baseline du projet.

3. Livrables:

Les livrables ci-dessous devront être adaptés à la fois à l'analyse factuelle de la traite et aussi l'analyse de situation initial (baseline).

Livrables	Délais de soumission
I- Plan d'action de la mission y inclus l'organisation des rendez-vous et ateliers	Une semaine après la signature du contrat
II- Rapport initial incluant la méthodologie d'évaluation de référence, les instruments de recherche, et les outils de collecte de données (assurer une composante genre)	Trois (3) semaines
III- Données collectées en cohérence avec la politique des données de l'OIM (y inclus les formulaires signés et numérisés)	Quatre (4) semaines
IV- Draft du rapport de l'évaluation de référence	Cinq (5) semaines
V- Remise du rapport d'évaluation finalisé Présentation synthétique des résultats	Deux (2) semaines
VI- Rapport d'évaluation final traduit en anglais	Une (1) semaine

4. Durée de la mission

La mission devra couvrir la période du 2 janvier 2024 au 30 avril 2024.

5. Qualifications

Les qualifications requises sont :

Formation et connaissances pour les intervenants	- Diplôme universitaire, de préférence un diplôme supérieur de niveau master ou doctorat dans les sciences économiques, sociologies, géographies, statistiques, études du développement, études des migrations, affaires publiques et/ou autres sciences sociales pertinentes pour cette consultance.
--	---

	- Connaissances du contexte national dans la thématique de la traite des êtres humaines et de la violence basée sur le genre.
Langues	- Excellente maîtrise du français, de l'anglais et de l'arabe (écrit et parlé).
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle en français et en arabe. - Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel. - Rigueur et bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles. - Une connaissance avérée dans la rédaction de rapports, de présentations d'analyse et des données qualitatives et quantitatives. - Une capacité avérée de travailler en liaison avec les représentants institutionnels et les organisations de la société civile.

6. Soumission et délais

Les cabinets de conseils et/ou consultants intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d'envoyer :

- ✓ Un document synthétique décrivant la méthodologie de travail, ainsi qu'une offre financière, insérés dans le document d'offre de prix joint ;
- ✓ Des CV complets en langue française de toutes les personnes qui travailleront dans le cadre de cette mission, comprenant les contacts de deux références professionnelles ;
- ✓ Des exemples de baseline assessments réalisés

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : morocprocurement@iom.int en indiquant en objet « **Evaluation de référence JTIP** » au plus tard le **15 décembre 2023**.